

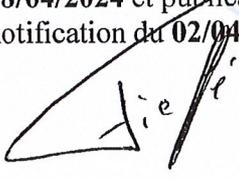
Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 014-211406749-20240402-DELIB_2024_04-DE

Berser
Levrault

<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Département du Calvados</p> <p>Arrondissement de Caen</p>	<p>EXTRAIT DE REGISTRE</p> <p>DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal</p> <p>de la Commune de SOIGNOLLES</p> <p>14190</p>
<p>Date d'affichage : 12 / 04 / 2024</p> <p>Date de convocation : 27 / 03 / 2024</p> <p>Nombre de membres :</p> <p>En exercice : 10 Présents : 9 Absents : 1 Votants : 10</p>	<p>Le 2 avril 2024 à 20h30.</p> <p>Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme FIEFFÉ, Maire.</p> <p>Étaient présents : Mme FIEFFÉ Patricia, Mme DELALANDE Soizic, Mr BESANÇON Geoffroy, Mme LE COGUIC Ophélie, Mr LEBOYER Hugues, Mr MENARD Bruce, Mme PERREE Edwige, Mr GAUCHET Bruno, Mme HAMELIN Jocelyne.</p> <p>Mme HAGHEBAERT donne procuration à Mme LE COGUIC Formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Était absente : Mme HAGHEBAERT Olympe.</p> <p>Mme PERREE a été désignée comme secrétaire de séance.</p>
<p>Objet :</p> <p>Délibération 2024-04</p> <p>APPROBATION DU</p> <p>PROCES-VERBAL DU</p> <p>CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>DU 5 MARS 2024</p>	<p>Le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 5 mars 2024 a été transmis aux conseillers municipaux le 27 mars 2024 par voie électronique à la suite de la séance.</p> <p>Il est demandé s'il y a des observations sur la rédaction de ce procès-verbal.</p> <p>Il est proposé de l'approuver.</p> <p>APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS APPROUVE LE PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 MARS 2024.</p>
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Caen le 08/04/2024 et publication ou notification du 02/04/2024</p> 	<p>Fait et délibéré le 02 avril 2024</p> <p>Le maire, Patricia FIEFFÉ</p> <p>Secrétaire de séance Edwige PERREE</p> 